

DES INVESTISSEMENTS À HAUTEUR DE NOS CAPACITÉS FINANCIÈRES

80 millions de budget consolidé*, dont 36 millions d'investissements: c'est l'enveloppe budgétaire votée pour 2016 par le Conseil Communautaire. Un budget maîtrisé, compte tenu de la diminution drastique des dotations de l'Etat, mais volontariste. La Communauté de Communes continue à investir, en adaptant ses actions à ses capacités.

Grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées et un à un faible taux d'endettement, la Communauté de Communes dispose de finances équilibrées. Une gestion financière saine qui lui permet de continuer à investir pour répondre aux engagements pris par les élus dans leur projet de mandat : accélérer le développement économique pour favoriser la création d'emplois sur le territoire tout en continuant à assurer des services publics de qualité.

Avec une épargne nette de 3 millions d'euros, la Communauté de Communes dispose encore de marges financières suffisantes sans avoir à activer le levier fiscal, conformément aux engagements en début de mandat.

Et pour maintenir cette dynamique financière, Erdre & Gesvres s'est fixée 4 grands objectifs :

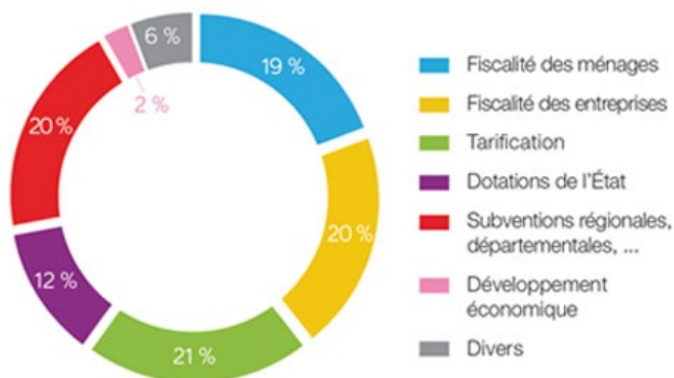
- En priorisant ses investissements, en fonction du caractère d'abord obligatoire des actions à mener, et des accords pris avec les partenaires concernant les actions facultatives. Des investissements majoritairement orientés sur l'économie et l'emploi local, l'habitat social, et la mise en œuvre de du second centre aquatique sur le pôle Treilleries / Grandchamp-des-Fontaines,
- En stabilisant les taux d'imposition à la fois pour les ménages et pour les entreprises, ainsi que la redevance incitative
- En recherchant les sources d'économies grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- En activant de nouveaux leviers financiers grâce aux partenaires (Europe, Région, Département) et en mutualisant les moyens et ressources avec les communes du territoire.

* Budget consolidé = budget principal + budgets annexes

Répartition des recettes et dépenses globales



Recettes réelles : 26 749 k€*



Dépenses réelles : 25 332 k€*



ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

> Le Budget 2015

SUR INTERNET

> La Chambre Régionale des Comptes



Mairie de Petit-Mars

22, boulevard Saint Laurent
44390 Petit Mars

☎ 02 40 72 77 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi – Mercredi – Jeudi

9h à 12h / 14h à 17h

Mardi – Vendredi – Samedi

9h à 12h